

Devenez un prestataire de l'Andra

COMMUNIQUE DE PRESSE

Contact presse

Marc-Antoine MARTIN
Relations presse
Tel. 03 29 75 53 74
Port. 06 08 94 41 63
marc-antoine.martin@andra.fr
www.andra.fr

À propos de l'Andra

L'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (Andra) est un établissement public à caractère industriel et commercial créé par la loi du 30 décembre 1991. Ses missions ont été complétées par la loi de programme du 28 juin 2006 relative à la gestion durable des matières et déchets radioactifs.

Indépendante des producteurs de déchets radioactifs, l'Andra est placée sous la tutelle des ministères en charge de l'énergie, de l'environnement et de la recherche.

L'Andra met son expertise au service de l'État pour trouver, mettre et œuvre et garantir des solutions de gestion sûres pour l'ensemble des déchets radioactifs français afin de protéger les générations présentes et futures du risque que présentent ces déchets.

Près de 200 représentants d'entreprises meusiennes, haut-marnaises et aubois ont participé à la quatrième opération « Devenez un prestataire de l'Andra » organisée le 26 juin par l'Andra et l'association Energic ST 52/55 au Centre de Meuse/Haute-Marne.

« Travailler avec les entreprises locales est un objectif prioritaire pour nous », a indiqué Marie-Claude DUPUIS, directrice générale de l'Andra, en accueillant les 200 participants à cette journée. « Cette rencontre nous permet de mieux vous connaître, de vous informer sur nos projets et nos besoins et aussi d'expliquer nos procédures d'achats qui sont soumises à une double contrainte : la commande publique et de la norme nucléaire ».

Pour sa part, Faouzi DOGHMI – le président d'Energic ST 52/55 - n'a pas manqué de souligner que le projet Cigéo représente une véritable opportunité pour les entreprises qui regroupent et développent leurs compétences afin d'être prêtes à répondre aux marchés liés au futur centre de stockage souterrain.